

l'un mois. Ce fromage est excellent, mais il ne se conserve pas longtemps, et on ne peut en faire que pendant les six mois les moins chauds de l'année.

**MANIÈRE DE FAIRE L'EAU DE PRÉSURE.**—Pour faire l'eau de présure qui sert à cailler le lait, on achète chez un boucher un estomac de jeune veau. On le lave avec soin, on en retire tout ce qu'il renferme, ainsi que les petites parties de graisse qui s'y trouvent; on le retourne, on lie le gros bout et on souffle par le plus petit, jusqu'à ce que l'estomac soit gonflé; alors on lie le bout par lequel on a soufflé, et on suspend l'estomac dans la cheminée jusqu'à ce qu'il soit bien sec; alors on le coupe en morceaux qu'on met dans un pot ou une bouteille en les couvrant d'eau. Cette eau devient au bout de deux jours bonne à employer, comme eau de présure; elle doit être d'une couleur jaunâtre. A mesure qu'on en prend, on remet de l'eau pour couvrir les morceaux d'estomac. On y met quelques gouttes d'eau-de-vie pour qu'elle se conserve. On peut ainsi s'en servir pendant longtemps.

**REMÈDE CONTRE LES BRULURES.**—On lit dans le *Journal des Débats* :

La lettre suivante nous a paru devoir offrir quelque intérêt à nos lecteurs :

« Dreux, le 19 janvier.

« **MONSIEUR LE RÉDACTEUR,**—Voyant augmenter d'une manière effrayante le nombre des maladies sur les personnes, causées par l'abandon des enfants auxquels on laisse des alumettes chimiques sous la main ou qui sont auprès des foyers ou des poêles allumés, par l'usage funeste des crinolines, par les rampes des théâtres, etc., je crois qu'il est de mon devoir de donner une grande publicité à un remède efficace pour combattre et guérir les brûlures qui résultent de ces accidents trop fréquents; je veux parler de l'eau froide qui a été, qui est et sera toujours l'antagoniste du feu et des brûlures qu'il produit.

« En conséquence, je vous prie d'insérer ma lettre dans un de vos prochains numéros et de citer à l'appui de mon remède l'observation suivante :

« Au mois de février 1832, je fus appelé à une heure du matin pour donner des soins à un garçon boulanger qui venait d'être brûlé et renversé par la flamme d'un four plein de bois sec et chaud qu'il venait d'allumer et qui, suivant l'expression usitée, tirait la langue.

« Arrivant auprès du brûlé, je le vis assis sur une chaise basse en face d'un foyer de braise et de cendres du four; il souffrait horriblement, il avait la face, la partie antérieure de la poitrine et du ventre et les bras couverts de phlicènes provenant de brûlures; je le fis retirer promptement de la cheminée, dont le feu augmentait ses douleurs, et comme il souffrait moins je le fis sortir dans la cour où il y avait une température de 2 à 3 degrés centigrades au-dessus de zéro; il souffrait moins encore; je vis un puits dans la cour, et l'idée me vint alors de lui faire prendre un bain de l'eau du puits que l'on sait être à 10 et 12 degrés centigrades; j'envoyai chercher une baignoire et je le fis plonger dans l'eau; lui demandant s'il se trouvait mieux, il me répondit qu'il ne souffrait plus; ce que voyant, je le fis rester dans ce bain, tout en le faisant refroidir toutes les demi-heures avec l'eau du puits, pendant seize à dix-huit heures; après un bain si prolongé, je le fis retirer, et il me déclara que ses souffrances étaient passées et je fus très étonné de ne plus voir les traces de ses brûlures; en effet, il reprit ses travaux quatre à cinq jours après son accident.

« Tel est, Monsieur le Rédacteur, le remède que je propose pour combattre les horribles douleurs des brûlures et leurs funestes conséquences, car la mort en est souvent le résultat lorsque de grandes surfaces en ont été atteintes; il est infailible, et j'en ai fait souvent l'expérience.